

ARRETE 2024-359 DU 12 NOVEMBRE 2024  
RELATIF A LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE EN LICENCE  
PSYCHOLOGIE PARCOURS SCIENCES PSYCHOLOGIQUES

**Le Président de l'université Paris Cité,**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles D613-38 à 50 ;  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;  
Vu les statuts de l'université Paris Cité.

**ARRETE :**

**Article 1 : Composition des commissions pédagogiques pour l'admission en Licence**

La composition des commissions pédagogiques d'admission en licence, mention **Psychologie** parcours **Sciences Psychologiques** (hors admission parcoursup), pour l'année universitaire 2024-2025, est précisée dans les tableaux en annexe du présent arrêté.

**Article 2 : Année universitaire**

La présente commission est compétente pour l'année universitaire 2024-2025.

**Article 3 : Exécution de l'arrêté**

Le Directeur de la composante et le Directeur Général des Services de l'université Paris Cité sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Paris, le 12 novembre 2024

Par délégation du Président de l'université



**Sociétés et Humanités**  
Université Paris Cité

**Le Doyen de la Faculté Sociétés et Humanités**



Sylvain MOUTIER

Arrêté n° 2024-359

Année universitaire 2024-2025

UFR Institut de Psychologie

**Composition de la Commission pédagogique pour l'admission en Licence**

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Parcours : Sciences psychologiques

Est composée comme suit :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Rôle dans la commission (Président ou membre)</b>
POIREL	NICOLAS	Président
BLANCHET	SOPHIE	Membre
BOTELLA	MARION	Membre
CHABY	LAURENCE	Membre
DE CARVALHO	ALEX	Membre
DEVANNE	NEZHA	Membre
IONESCU	OCTAVIA	Membre
PLESSIS	LEA	Membre
SALVIA	EMILIE	Membre
VIBERT	SARAH	Membre